

**SOCIETE DES BRASSERIES DU NORD MAROCAIN
« BRANOMA »**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le Conseil d'Administration de la Société des Brasseries du Nord Marocain « BRANOMA » s'est réuni le 20 septembre 2012 sous la Présidence de Monsieur Guy DE CLERCQ.

Le Conseil a examiné et arrêté les comptes sociaux du premier semestre 2012.

En Millions de dirhams	2011	2012	Variation en %
Volume des ventes en hectolitre	119 727	116 008	-3,1%
Chiffre d'affaires H.TVA	287,8	288,1	0,1%
Excédent Brut d'exploitation	59,7	53,6	-10,2%
Résultat d'exploitation	49,4	41,9	-15,3%
Résultat net	36,6	31,3	-15,2%

Au terme de ce semestre, la société BRANOMA a réalisé un chiffre d'affaires au même niveau que celui de l'année dernière et ce en dépit de la baisse des volumes de ventes des bières de 3,1%.

Cette stabilité du chiffre d'affaires, fait suite d'une part, aux révisions des tarifs de vente consécutives à l'augmentation de la Taxe Intérieure de Consommation intervenue en mai 2012 et d'autre part à la croissance des activités de distribution des vins et de l'eau de source Ain Ifrane.

Le résultat d'exploitation s'est situé à la clôture du premier semestre 2012 à 41,9 MDH en baisse de 15,3% par rapport à 2011 sous l'effet des augmentations des charges d'exploitation, notamment les coûts des matières, les frais de publicité et les dotations d'exploitation.

Le résultat net a atteint 31,1 MMAD, en retrait de 15,2% par rapport au premier semestre 2011.

Radiation des titres BRANOMA de la cote.

Le Conseil d'Administration considérant d'une part, le fait que la cotation en bourse de la société ne répond pas à un besoin stratégique de la société et de son actionnaire majoritaire et d'autre part, que l'action « Branoma » souffre d'un manque de liquidité, autorise et approuve la radiation des titres de la société de la cote de la Bourse de Casablanca.